AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 2e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

1- COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNÉE EN COURS

	Pondération de l'étape	Date de transmission	Modalités
1 ^{re} communication	Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement	Au plus tard le 15 octobre	 Communication accessible sur le portail parents de Mozaïk
1 ^{er} bulletin	20%	20 novembre 2025	 Rencontre de parents le 20 ou 21 novembre Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk
2º bulletin	20%	26 février 2026	 Rencontre de parents le 26 ou 27 février 2026 Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk
3º bulletin	60%	Au plus tard le 1er juillet 2026	Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk

2- RÉPARTITION DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS

	Première communicati on	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français				
Lire (50 %)	Sommaire des apprentissages faits et du comportement	\boxtimes	\boxtimes	\boxtimes
Écrire (30 %)			\boxtimes	\boxtimes
Communiquer oralement (20 %)		\boxtimes		\boxtimes
Anglais				
Comprendre des textes entendus (60 %)			\boxtimes	\boxtimes
Communiquer oralement en anglais (40 %)			\boxtimes	\boxtimes
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (20 %)			\boxtimes	\boxtimes
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)		\boxtimes	\boxtimes	\boxtimes
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)			\boxtimes	\boxtimes
Éducation physique et à la santé (100 %)			\boxtimes	\boxtimes
Arts plastiques (100 %)			\boxtimes	\boxtimes
Musique (100 %)			\boxtimes	\boxtimes

Logo et adresse de l'école	Renseignements relatifs à la nature, à la période et à la répartition	
	de l'évaluation	Année scolaire 2025-2026

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique			
Communiquer			
Organiser son travail	\boxtimes		
Travailler en équipe			\boxtimes

3- NATURE DES ÉVALUATIONS

Le personnel enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant.e de votre enfant.